

Informations des habitants avril 2005

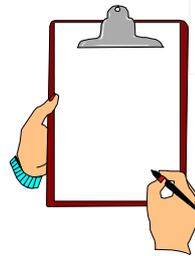
Editorial :

Nous voilà déjà aux premiers jours de Mai! Déjà les premières vagues de douceurs ensoleillées préfigurent un printemps chaud et lumineux... La campagne va se parer de ses plus belles couleurs. Les habitants de notre commune s'adonnent déjà aux activités potagères, avec le plaisir d'accompagner le réveil de la nature.

Voilà en somme un plaisir simple : travailler la terre, en prenant un bon bol d'air, en faisant surgir de notre terre nourricière des richesses végétales. Nous ne demandons pas plus, d'ailleurs. Un environnement sain, avec un aménagement de notre espace qui nous permettrait de vivre dans un minimum de confort.

Ce n'est malheureusement pas ce que nous laisse espérer les politiques locales inspirées par la décentralisation de l'état que préconisent les gouvernements successifs de notre république... Beaucoup d'individualisme et d'égoïsme municipal font que l'on ne va pas vers autant de solidarité que le mouvement intercommunal nous laissait espérer. Chacun vient dans l'intercommunalité comme on va aujourd'hui vers l'Europe : pour que ça rapporte. Les budgets communaux des petites communes rurales sont exsangues, du fait de nouvelles charges qui pèsent sur elles... La péréquation nationale continue à se vider de son pouvoir de redistribution. Les problèmes de pollution et de gestion des espaces est de plus en plus difficile pour les communes rurales. Mais les décideurs locaux affichent une totale indifférence à ce genre de soucis ! Ou plutôt voient-ils d'un bon œil cette déconfiture financière : cela justifierait-il à leurs yeux la création d'une super-commune à l'échelle du canton ?...

Jean-Paul Goyhénèche



Agenda

Calendrier Du Comité des fêtes

Dimanche 22 Mai :

Randonnée du comité des fêtes.

Dimanche 29 Mai : fête des mères.

Dimanche 19 Juin : fête des pères.

Samedi 25 Juin : feux de la saint-jean.

Samedi 2, Dimanche 3 et lundi 4 Juillet : fête patronale.

Dimanche 7 août : voyage à la mer.

Vendredi 23 septembre : Jubilé des 10 ans du comité.

Dimanche 30 Octobre : fête d'halloween.

Samedi 12 Novembre : bourse aux jouets.

Samedi 19 Novembre : Soirée beaujolais.

Dimanche 18 décembre : Noël des enfants.



Dimanche 29 Mai

Référendum sur la ratification du traité instituant une constitution Européenne

Ce jour-là, le bureau sera ouvert de 8 heures à vingt heures. Les volontaires pour tenir le bureau de vote seront les bienvenus...

S'adresser au secrétariat si vous êtes volontaire pour venir tenir le bureau...

Vendredi 10 Juin

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira pour traiter les affaires courantes et étudier le suivi des projets en préparation.

Les dossiers de la commune

Budget 2005... « Le chat est maigre... »

Il faut se rendre à l'évidence... Les beaux jours des budgets communaux des petites communes rurales sont définitivement oubliés... Où est-il le temps béni (pas si lointain) des budgets qui dégageaient plus de 50 € d'excédent (part d'investissement), sur 200 € dépensés ?!...

Aujourd'hui, 14 petits euros !... Rappelez-vous lorsque nous vous avons présenté le programme d'actions pour le projet communal 2001-2007.

Il avait l'ambition de mettre en place des actions de rénovation et de modernisation de notre commune qui nous permettait enfin d'atteindre un seuil de confort et de qualité de vie à la hauteur de ce que chaque Français aujourd'hui est en droit d'exiger ! Ce programme était prévu pour un excédent de 25 000 euros par an. Aujourd'hui qu'il a réduit comme peau de chagrin, et qu'il atteint péniblement 6 000 euros, force nous est de constater qu'il faut revoir nos ambitions à la baisse....

Cela dit, vous pourriez me rétorquer :

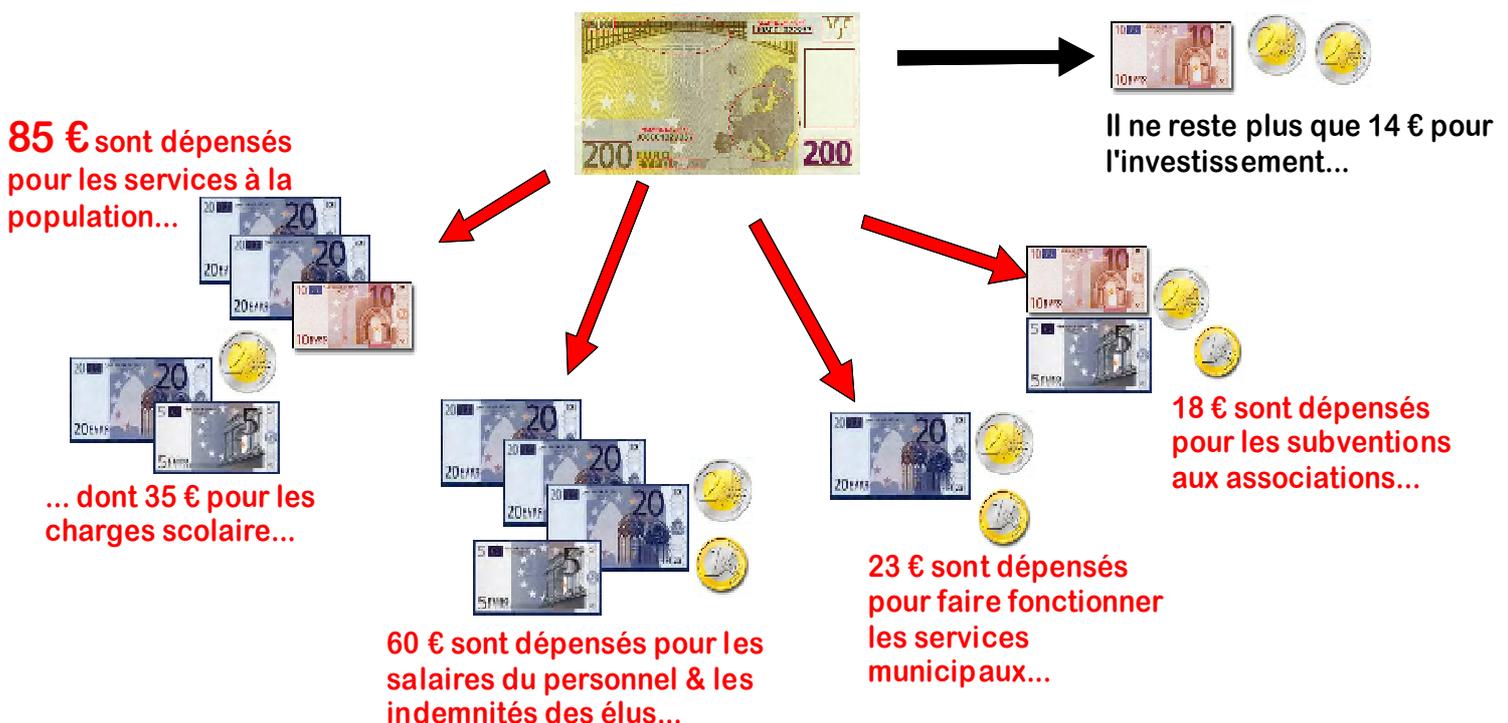
« Eh ! M'sieur l'Maire, t'es pas bien malin... Quand on a des petites misères de trésorerie, y'a pas 36 solutions : soit augmenter les recettes, soit diminuer les dépenses... »

Vous le savez très bien, pour augmenter les recettes d'une commune, un conseil municipal n'a pas besoin de trop se creuser les méninges : il lui suffit d'aller chercher l'argent dans la poche du contribuable. Mais là, vous ne seriez peut-être pas tout à fait d'accord.

Nous pourrions aussi envisager d'augmenter les bases fiscales en ayant une politique volontariste de construction d'habitations. Mais je crois me souvenir que lors de l'élaboration du projet communal 2001/2007 le souhait exprimé en assemblée générale : « Le désir de préserver l'authenticité du milieu de vie semble prendre le pas sur le besoin de se développer à tout prix... « On est bien comme on est... On veut bien accueillir les gens, mais lentement, à notre rythme... »

Quant à diminuer les dépenses la plupart d'entre elles sont des dépenses obligatoires imposées par l'état ou les collectivités locales. Il n'y a plus donc guère pour faire des économies, qu'a fermer la Mairie, renvoyer la secrétaire, ne plus indemniser les élus, ne plus entretenir les routes et vivre dans le noir ! **Seriez-vous prêts à faire ces économies?...**

Sur 200 € dépensé par la municipalité, voici comment est dépensé votre argent:



Les dossiers de la commune

Les projets Municipaux... « Les yeux plus gros que le ventre... »

Il faut bien se rendre à l'évidence les promesses que nous vous avons faites concernant la réalisation du programme d'actions 2001-2007 ne seront pas tenues...

Si l'on considère l'estimation de l'ensemble des projets, il faut compter 2 098 279 € pour mener à bien l'ensemble des projets. Bien sûr on devrait « peut-être » pouvoir compter sur 1 367 075 € de subventions de l'état et des collectivités locales. Mais la part communale reste de 732 601 €, ce qui représente tout de même huit fois le budget annuel !

Certes parmi tous ces projets, le plan d'assainissement occupe une part énorme de financement : 1 000 000 € !

Alors si aujourd'hui il n'y a pas assez d'argent pour tout faire, quels projets retenir, quels projets écarter ? Cruel dilemme qu'il convient de trancher, dans l'intérêt général...

Et c'est bien cela qui est le plus difficile : faire fi des intérêts particuliers dans le seul souci de prendre les décisions pour le bien commun.

Certains voudront donner la priorité à la rénovation de la voirie parce qu'ils n'ont pas encore de trottoirs ; d'autres opteront pour l'enfouissement des réseaux parce qu'ils aimeraient voir disparaître des fils électriques au dessus de leur priorités ; quelques-uns choisiront la mairie et l'espace public d'accueil et de service parce qu'ils ont un penchant pour s'occuper des associations locales ; et l'assainissement sera le projet prioritaire de ceux pour qui l'évacuation des eaux usées dans des terrains inappropriés est un réel problème. Voilà donc le bilan que l'on peut dresser d'un mandat qui promettait beaucoup mais qui a peu tenu... Certes aujourd'hui, on peut compter sur un confortable matelas de quelques 90 000 €... C'est une somme certes, plus d'un budget d'avance. Mais qu'est ce que 90 000 € en comparaison des 730 000 qu'il faut déboursier pour financer la totalité des projets. Le Conseil Municipal s'est prononcé sur des priorités, qui vous sont exposées ci-dessous... On voit bien que la part communale est bien au dessus de nos économies : il faudra donc emprunter ... Mais emprunter aujourd'hui, c'est faire payer les contribuables de demain. C'est aussi supprimer toute marge de manœuvre aux conseils municipaux futurs ;

Est-ce la meilleure stratégie ?...

Le financement des projets Municipaux



Projet enfouissement des réseaux:

500 000 €

Part communale
120 000 €

Projet modernisation Mairie pour créer un espace public d'accueil et de service:

180 000 €

Part communale
60 000 €



Projet de création d'un nouveau cimetière:

30 000 €

Part communale
8 264 €



Projet de rénovation de la voirie de la rue principale:

304 395 €

Part communale
63 478 €





La vie du village

Des peines...



Le mois dernier, Guy BISIAUX nous a quitté... Il était venu s'installer à UGNY LE GAY en 1995... Il nous a entraîné dans des soirées enjouées, jouant de son banjo avec un don inégalable. Gardons dans nos esprits le souvenir d'un homme gai et plein d'humour...



Georgette aussi nous a quitté. Elle était la mémoire du village, qu'elle aimait de tout son cœur, comme l'aiment les gens, trop rares aujourd'hui, qui, comme elle ont connu les durs labours du travail de la terre au siècle dernier. Nos pensées d'aujourd'hui sont pour elle et pour sa famille.

Nous avons reçu ce gentil faire-part de naissance à la Mairie:



Nous félicitons les heureux parents Anne et Ghislain LABOUE, et nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle-née Flora, qui n'en doutons pas à fait la joie de Papa, Maman et du grand frère.

Marcel MULLER, Conciliateur de justice,



20 rue Racine 02700 TERGNIER, 03 23 52 10 10, reçoit à la Mairie de CHAUNY, le vendredi de 10 heures à midi.

C'est la devise de Marcel Muller lorsqu'il exerce à Chauny sa mission de conciliateur de justice. Il se charge de régler à l'amiable et avec beaucoup de bon sens, des conflits de voisinage qui n'ont pas lieu d'encombrer les tribunaux.

Marcel Muller qui habite Tergnier est un retraité des Postes qui exerce bénévolement depuis 1989 une mission qui s'apparenterait à celle des juges de paix du temps jadis. Il est conciliateur de justice dans les cantons de Chauny et de Coucy-le-Château.

Il peut intervenir dans de nombreuses affaires, qu'il s'agisse de problèmes de mitoyenneté, de conflits entre propriétaires et locataires, de différents entre consommateurs et professionnels, des litiges de copropriété, des querelles de voisinage, de désaccord entre fournisseurs et clients. Le conciliateur peut même intervenir dans le cas d'un recouvrement de sommes d'argent ou de contestations de factures.